

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU STANDARD VIP SOCIAL

Le cabinet VIP SOCIAL sera exceptionnellement fermé :

- Du lundi 8 juillet 2024 au dimanche 21 juillet 2024 inclus

- **Du lundi 5 aout 2024 au dimanche 25 août 2024 inclus**

Du fait des jours de fermeture les délais de production des bulletins de paie seront de 3 jours ouvrés en moyenne.

Aussi, nous vous conseillons, si vous le pouvez, de nous adresser les informations de paie des mois de juillet et d'aout plus tôt qu'à l'habitude, voire simultanément.

Si des évènements surviennent en cours de mois (maladie, congés...) nous pourrons procéder à des régularisations sur le mois suivant.

Pendant les périodes de fermeture (hormis les jours fériés) : Nous serons à votre disposition pour les prestations ne pouvant attendre : accident du travail, maladie, déclarations d'embauche, contrats de travail etc.... Nous ne réaliserons pas de bulletins de paie dans la mesure du possible pendant les périodes de fermeture (à voir avec votre gestionnaire de paie).

Nous vous demandons, dans la mesure du possible et exceptionnellement d'anticiper au cours des mois de juillet et aout vos demandes concernant : les bulletins de paie, les documents de fin de contrat, les contrats de travail & avenants, etc...

Pendant les périodes de fermeture, vous pourrez nous contacter via les adresses mail habituelles (standard téléphonique fermé).

Nous répondrons à tous vos mails, même en période de fermeture car une permanence continue est assurée.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative à l'organisation !

Toute l'équipe de VIP SOCIAL se tient à votre entière disposition et vous souhaite d'excellentes vacances d'été !!!